



SOLIDARITÉS 40
INTERNATIONAL ANS



**EAU,
ASSAINISSEMENT
ET HYGIÈNE**
STRATÉGIE 2020-2025
DE SOLIDARITÉS INTERNATIONAL

p.2

**GARANTIR
L'ACCÈS DE TOUS
À DES SERVICES EAH,
UN DÉFI D'AUTANT
PLUS VRAI EN ZONE
DÉGRADÉE**

p.4

**STRATÉGIE EAH 2020-2025
DE SOLIDARITÉS
INTERNATIONAL**

p.5

**AXES
PROGRAMMATIQUES
EAH PRIORITAIRES**

p.6

**LOGIQUE
D'INTERVENTION
& PRINCIPES
D'INTERVENTION EAH**



GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES EAH, UN DÉFI D'AUTANT PLUS VRAI EN ZONE DÉGRADÉE

Le manque d'accès à des services d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène (EAH) continue de faire des ravages et représente une réelle menace pour la santé publique. En 2019, on estime ainsi que :

- **2,2 milliards de personnes**, soit 29 % de la population mondiale, n'ont pas accès à des services d'alimentation domestique en eau potable géré en toute sécurité⁴, dont 144 millions de personnes qui n'ont recours qu'à des sources d'eau de surface³ sans traitement ;
- **4,2 milliards de personnes**, soit 55 % de la population mondiale, ne disposent pas de services d'assainissement gérés en toute sécurité, dont 673 millions de personnes qui pratiquent encore la défécation à l'air libre³ ;

- **3 milliards de personnes** ne se lavent pas les mains à domicile, dont 1,4 milliard de personnes qui n'ont aucun accès à l'eau et à du savon pour se laver des mains⁴ ; or, il est reconnu que cette pratique est celle la plus à même de faire reculer la morbidité diarrhéique⁵ ;
- **58 % des cas de diarrhées** dans les pays à moyens et bas revenus, soit 842 000 décès annuels, sont attribuables à un accès inadéquat à l'EAH⁶, et représente environ 1 000 décès d'enfants de moins de cinq ans chaque jour⁷ ;
- **1 femme sur 3 dans le monde** s'expose aux maladies, à la honte, à des risques de harcèlement ou d'attaques du fait du manque d'accès à des toilettes sûres⁸. Par ailleurs, 82 % des cas de viols ont lieu durant la réalisation de tâches quotidiennes, dont la collecte de l'eau⁹ ;

Photo couverture :
Point d'eau dans le camp de Gado
à Garoua Boulai, Cameroun, 2019
© Adrienne Surprenant



Château d'eau de Bougoumeira
fonctionnant à l'énergie solaire
à Goundam, Mali, 2019
© Vinabe Mounkoro

À ces constats alarmants s'ajoutent des facteurs contextuels aggravants qui sont autant de nouveaux défis à considérer et relever pour SOLIDARITES INTERNATIONAL (SI) :

1. La multiplication des crises et l'accroissement de leur intensité, complexité et durée, nécessitant de faire coexister des réponses d'urgence avec des réponses plus structurelles. L'action humanitaire doit ainsi répondre aux besoins immédiats et vitaux des populations tout en envisageant des solutions plus durables afin de poser les jalons d'un relèvement futur. En 2018, le baromètre des conflits du HIIK comptait 374 conflits¹⁰ de par le monde, soit presque trois fois plus que dans les années 1990¹¹, avec une personne sur soixante-dix dans le monde nécessitant une aide humanitaire, et pour les "déplacés forcés", un temps de résidence moyen de plus de 20 ans dans les camps de réfugiés (HCR, 2019).

2. Le changement climatique et ses effets sur la disponibilité et l'accès aux ressources en eau. Il est à prévoir que la pression sur les ressources en eau va s'accroître considérablement au cours de la prochaine décennie du fait de l'évolution des modes de consommation et de la croissance démographique. Ne serait-ce qu'en Afrique, la population devrait doubler d'ici 2050 pour atteindre 2,5 milliards d'habitants¹² et on estime que 38 % de la population mondiale sera exposée au

stress hydrique en 2025 contre seulement 9 % en 2008¹³. De plus, selon le rapport 2018 du GIEC, 200 millions de personnes vont être contraintes à l'exil d'ici 2050 en raison du changement climatique. Il est donc primordial de placer la protection et la gestion rationnelle des ressources en eau au cœur des réponses humanitaires du secteur EAH.

3. L'accroissement des besoins humanitaires confronté à des financements publics, qui depuis quelques années, stagnent.

L'augmentation annuelle du financement des bailleurs publics est ainsi passé de 20 % entre 2013 et 2014 à 3 % entre 2015 et 2017¹⁴. Dans une recherche d'efficacité et d'efficacités, le secteur humanitaire se voit donc contraint d'innover toujours plus afin d'atteindre un plus grand nombre de bénéficiaires malgré les contraintes financières de plus en plus fortes.

4. Le constat d'une qualité encore relative des interventions EAH humanitaires exigeant une remise en question des modes d'intervention.

Selon le SOHS 2018, à peine la moitié des programmes humanitaires atteignent leur objectif dans les délais et avec un niveau de qualité acceptable¹⁵. Le secteur EAH ne fait pas exception et peine à réaliser des diagnostics initiaux satisfaisants, à contextualiser de manière suffisante les réponses, à articuler les interventions entre phase d'urgence et relèvement et à proposer des réponses qualitatives. Enfin, le secteur souffre d'une lacune en matière d'évaluation et de capitalisation d'expérience, ce qui induit une certaine méconnaissance de l'efficacité et l'efficacités réelles des interventions EAH, particulièrement lorsqu'il s'agit d'assainissement¹⁶.

Enfin, l'agenda des Nations Unies s'est donné pour ambition, dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD), de garantir d'ici 2030 l'accès de tous à l'eau potable et à l'assainissement. Or comme le souligne le rapport de 2018 de UN-WATER¹⁷, "le monde n'est pas sur une bonne trajectoire pour atteindre les ODD d'ici 2030 : les financements consacrés à l'eau et à l'assainissement sont insuffisants, les structures de gouvernance sont fragmentaires et les capacités institutionnelles et humaines

dans l'ensemble du secteur de l'eau sont également insuffisantes, notamment dans les pays les moins avancés". Ce constat étant d'autant plus vrai dans les situations de crises : un des objectifs de SI pour la période à venir sera de contribuer activement à l'atteinte des ODD spécifiquement dans les contextes dégradés.

1 Rapport du Joint Monitoring Program 2019, OMS/UNICEF. Définition d'un service d'eau potable géré en toute sécurité : "Eau potable provenant d'une source d'eau améliorée située au domicile disponible en cas de besoin et exempt de contamination chimique et fécale".

2 Ibid.

3 Ibid.

4 Ibid.

5 Fewtrell L. et al, *Water, sanitation, and hygiene interventions to reduce diarrhoea in less developed countries: a systematic review and meta-analysis*, Lancet Infect. Dis., 2005.

6 Rapport *Preventing diarrhoea through better water, sanitation and hygiene: exposures and impacts in low- and middle-income countries*, OMS, décembre 2014, page 9.

7 *Atlas de la santé infantile*, OMS, 2017, page 146.

8 *WaterAid: Briefing note – 1 in 3 women lack access to safe toilets*, 19 November 2012.

9 Étude MSF Darfour 2005.

10 Plus de 200 de ces conflits sont catégorisées comme "violents". En 1993, on comptait à peine une centaine de conflits violents et non violents de par le monde.

<https://hiik.de/conflict-barometer/current-version/?lang=en>

11 Heidelberg Institute for International Conflict Research, *Conflict Barometer 2018*.

12 INED, *La population en graphique, Courbe d'évolution* https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/graphiques-cartes/population_graphiques/

13 <https://www.cieau.com/eau-transition-ecologique/enjeux/rechauffement-climatique-les-consequences-sur-leau/>

14 *Global assistance report 2018*.

15 *State of the Humanitarian System 2018*.

16 Groupe URD et Académie de l'Eau, *2010 Réflexions méthodologiques sur l'accès à l'eau et à l'assainissement pour les populations en situation de crise*.

17 <https://www.unwater.org/publications/highlights-sdg-6-synthesis-report-2018-on-water-and-sanitation/>



Désinfection domiciliaire d'un cas de choléra à Port-au-Prince, Haïti, 2019
© Camille Neil

STRATÉGIE EAH 2020-2025 DE SOLIDARITÉS INTERNATIONALES

SOLIDARITÉS INTERNATIONALES réaffirme sa volonté d'une réponse humanitaire adaptée, qualitative et à fort impact, ciblant prioritairement la santé, la dignité et le bien-être des populations vulnérables affectées par une crise.

Ainsi, dans le cadre de sa Stratégie Eau, Assainissement et Hygiène 2020-2025, SI se fixe comme objectif de contribuer activement à l'atteinte des objectifs 3 & 6 des ODD en systématisant les approches intégrées "EAH" & "Santé" en contexte dégradé, afin de proposer des réponses qualitatives à fort impact visant prioritairement, la santé, la dignité et le bien-être des populations affectées.

Pour atteindre cet objectif général, SI priorise les objectifs spécifiques suivants pour la période 2020-2025 :

1. Mettre en œuvre et/ou soutenir des réponses aux épidémies et des services EAH performants et adaptés, prévenant tous types de risques sanitaires, environnementaux et sociaux.

Résultat Les interventions EAH de SI sont systématiquement de qualité et conformes aux exigences internes et standards en vigueur ;

2. Développer l'expertise de SI en améliorant significativement la production de connaissances et les capacités de démonstration et d'innovation.

Résultat La production de connaissance et les capacités de démonstration de SI dans le secteur EAH sont renforcées, et des innovations à fort impact sont développées ;

3. Promouvoir le partage de connaissances au sein du secteur, porter la voix des populations affectées par les crises aux niveaux local, national, régional et international et interpellier activement les acteurs internationaux et nationaux pour accélérer l'atteinte des ODD en contexte dégradé.

Résultat SI est un membre actif des réseaux EAH dynamiques et est reconnu au niveau global pour son combat & ses contributions en faveur du secteur EAH humanitaire.

LA FEUILLE DE ROUTE ASSOCIÉE À CES OBJECTIFS EST PRÉSENTÉE EN ANNEXE 1.



Lit de séchage non planté de la station de traitement des boues de vidange à Sittwe, Myanmar, 2018
© Marine Ricau

AXES PROGRAMMATIQUES EAH PRIORITAIRES

À ces objectifs sont associés **3 axes programmatiques** sur lesquels SI concentrera prioritairement ses efforts sur la période 2020-2025.

AXE 1 **RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES ÉPIDÉMIES**

- Renforcer la **coordination multisectorielle EAH & Santé** à tous les niveaux (global, régional, national & local) et multiplier les **actions conjointes** ;
- Contribuer au renforcement de **l'efficacité des systèmes locaux de surveillance épidémiologique** en développant des programmes de **surveillance communautaire et environnementale** ;
- Améliorer la **prédictibilité des épidémies** et la qualité des **réponses rapides** ;
- Doter les **centres de traitement et établissements de soins situés en zones endémiques** de services d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène adaptés & efficaces ;
- Prioriser le renforcement de **la couverture et de la performance des services d'eau potable et d'assainissement dans les "hotspots" du choléra et de la maladie à virus Ebola**.

AXE 2 **RENFORCER LA QUALITÉ DES INTERVENTIONS EAH DANS LES PHASES D'ABSORPTION DES CHOCS**

- Contenir les risques sanitaires et minimiser les **impacts environnementaux négatifs** en systématisant :
 - » La préservation et la gestion rationnelle des ressources en eau ;
 - » Le développement de filières complètes d'assainissement, incluant la valorisation des sous-produits^a ;
 - » Les actions de lutte anti-vectorielle dans les zones d'habitat et au sein des ménages ;
 - » Le contrôle de l'efficacité des procédés de traitement mis en œuvre ;
 - » La prise en compte des déterminants des changements de comportement lors de la conception de stratégies de communication et de mobilisation sociale ;
- Systématiser la mise en place de **mesures de protection contre toute forme de violence et d'atteinte au bien-être et à la dignité** des populations dans les interventions EAH
- Développer et promouvoir des **outils d'aide à la conception rapide et participative** de réponses plus qualitatives ;
- Contribuer activement à l'amélioration de la **qualité et de l'efficacité des mécanismes de la coordination humanitaire**.

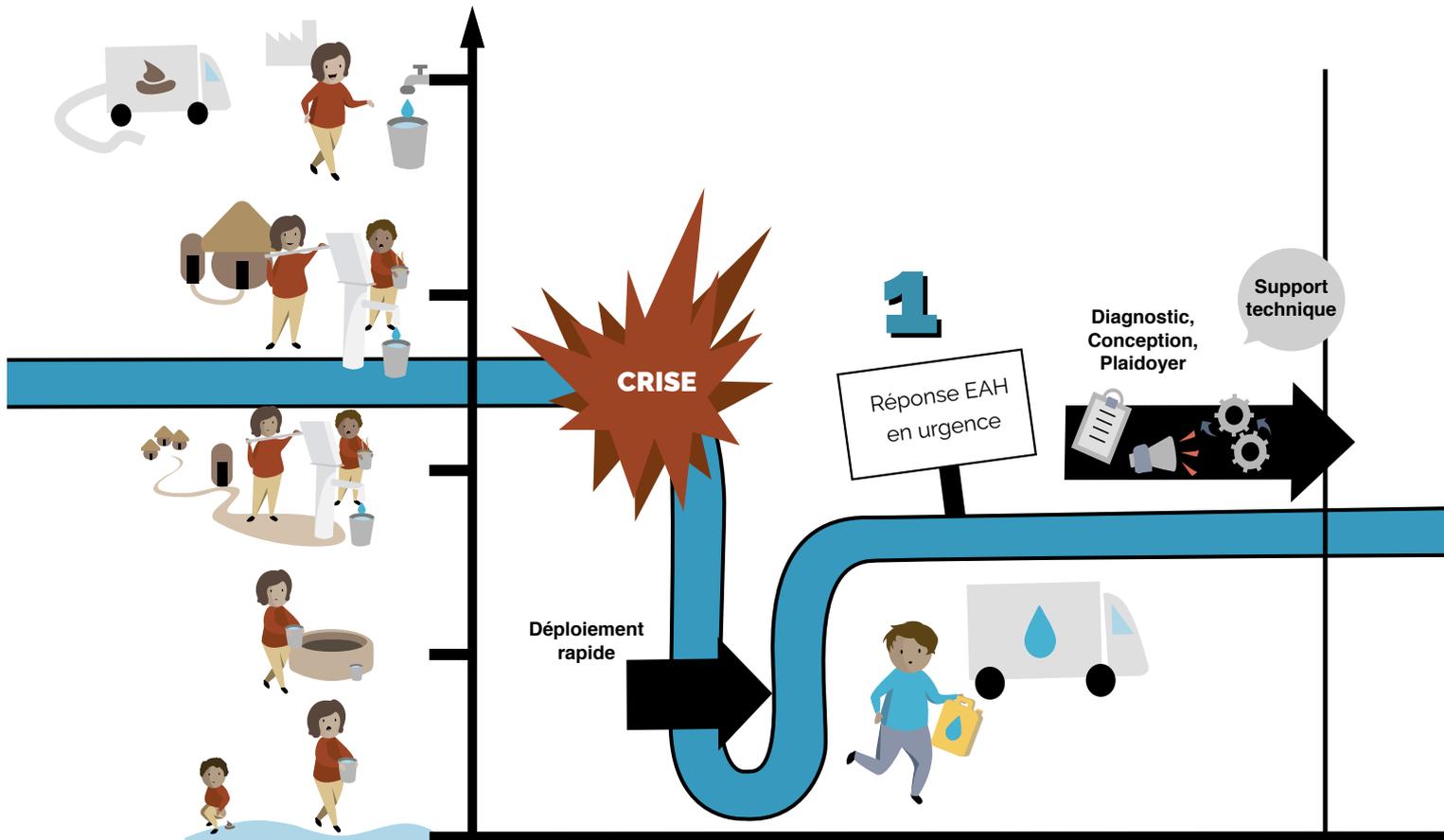
AXE 3 **RENFORCER LES SERVICE PUBLICS EAH DANS LES CONTEXTES DÉGRADÉS**

- Promouvoir le **partage des connaissances et des expériences** entre acteurs humanitaire et du développement en initiant un dialogue plus actif et en soutenant des **initiatives conjointes** ;
- Soutenir activement le **maintien des services publics d'eau potable et d'assainissement** en contexte dégradé en priorisant le renforcement de capacité et **l'assistance technique de proximité** ;
- Encourager une **gestion durable et concertée des ressources en eau** en promouvant le concept de Gestion Intégrée de Ressources en Eau (GIRE) - dans les programmes EAH et SAME² ;
- Renforcer l'adaptation des populations au changement climatique en intégrant des actions dans les domaines de la **Réduction des Risques de Catastrophes** au sein des programmes d'appui à la gouvernance et au renforcement des services publics EAH.

¹ En lien avec les programmes **Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence (SAME)** de SI.

² **Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence**.

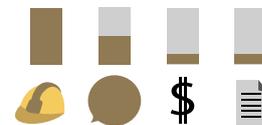
Niveaux des services EAH



Importance des différentes dimensions selon la réponse



Phase d'absorption du choc



LOGIQUE D'INTERVENTION & PRINCIPES D'INTERVENTION EAH

Acteur humanitaire confirmé, SI se donne comme mission de (i) secourir le plus rapidement et le plus efficacement possible les populations victimes de conflits, d'épidémies et de catastrophes naturelles, en couvrant leurs besoins vitaux, puis (ii) de les accompagner jusqu'à ce qu'elles recouvrent les moyens de leur subsistance et de leur autonomie pour faire face, en toute dignité, aux défis futurs.

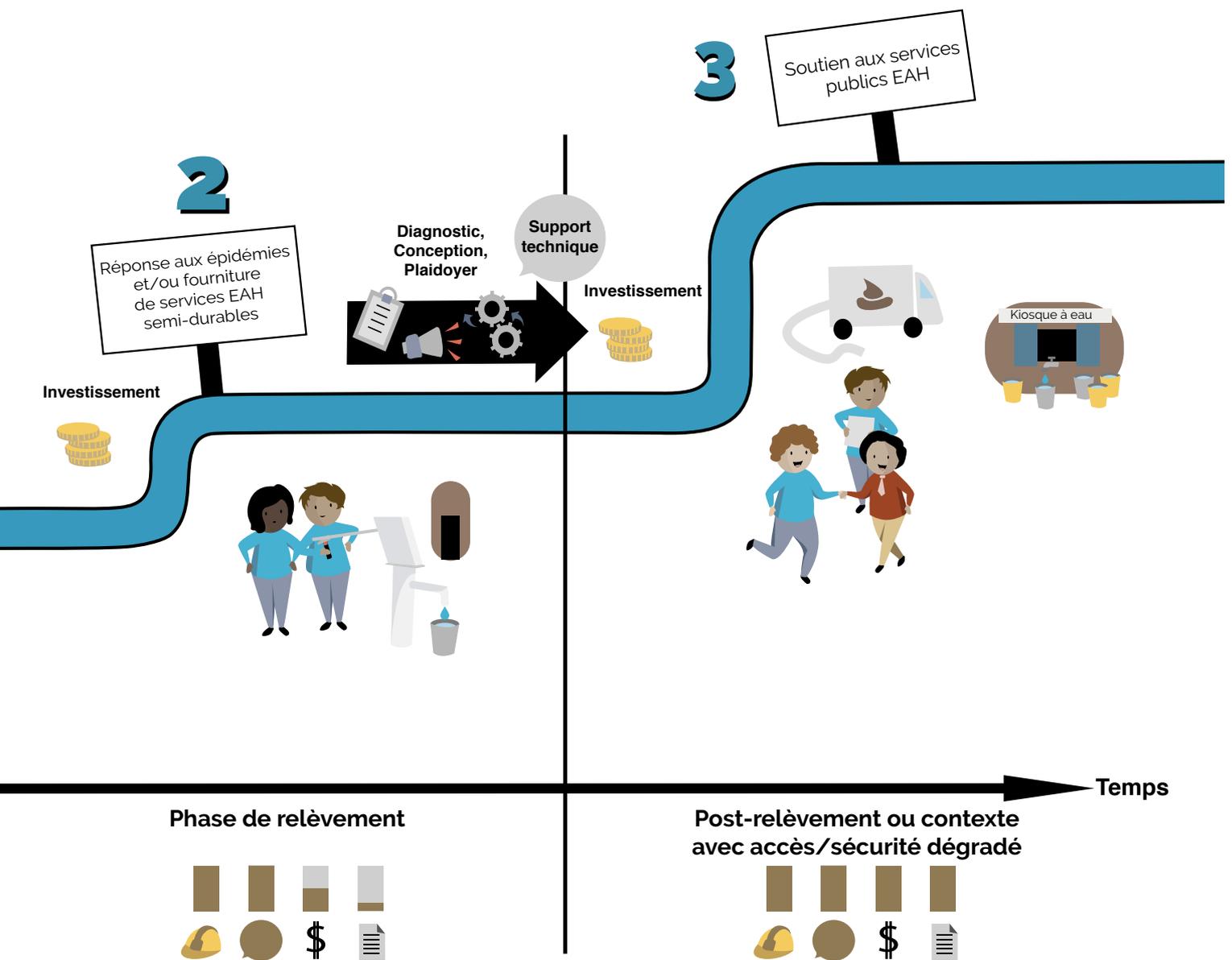
Le déploiement de réponses EAH adaptées à la temporalité des crises, et leur amélioration progressive au cours du temps, dans un objectif à la fois de santé publique et d'accompagnement des populations vers le relèvement, en intégrant

la préparation et l'adaptation aux risques (y inclus les épidémies), sont au cœur des préoccupations de SI. SI distingue ainsi trois grands types de réponse EAH :

1. Interventions EAH en urgence

En cas de choc ou d'épidémies, elles privilégient une rapidité d'action pour des effets immédiats afin (i) de répondre aux besoins vitaux des populations et (ii) confiner au maximum les risques sanitaires. **Ce type d'intervention se caractérise par des temps de préparation, diagnostic inclus, relativement courts et une dimension technique prépondérante.** Les réponses déployées visent prioritairement l'atteinte des standards Sphère® afin d'apporter de l'eau potable en quantité et de qualité suffisante, d'assurer une gestion sûre

des excréta et des déchets solides, de soutenir les bonnes pratiques d'hygiène, de participer à la lutte anti-vectorielle et de contrôler les épidémies. Les solutions mises en œuvre sont généralement temporaires et par définition non durables de par leurs coûts d'exploitation, leur faible adaptation aux demandes et spécificités locales et le risque de concurrence avec les systèmes préexistants. Il s'agit typiquement d'activités de livraison d'eau par camion, de mise en service de stations temporaires de potabilisation d'eau de surface, de réparation/réhabilitation "one shot" de points d'eau dégradés, de construction de latrines d'urgence et sites de dépotage des boues, de campagnes de distribution de kits d'hygiène et/ou de coupons/ "cash for WASH" etc.



2. Services EAH et/ou de contrôle des épidémies semi-durables

Lorsque que les situations de crises se prolongent, et que ces "solutions d'urgence" ne peuvent être maintenues, ou dans les cas où les contextes d'intervention autorisent une phase de préparation/ conception de plus longue durée, si accentue sa connaissance contextuelle (analyse situationnelle, diagnostics ad hoc et continus), ses stratégies partenariales, son support technique et son dialogue avec les acteurs en présence afin de proposer des services EAH et/ou de contrôle des épidémies semi-durables plus adaptés et performants. **Les dimensions techniques et sociales sont au cœur de ces réponses** qui visent prioritairement à (i) atteindre - à minima - le niveau de service "élémentaire" de l'échelle EAH du JMP², (ii) maximiser la satisfaction et l'adhésion des bénéficiaires aux services proposés et (iii) favoriser l'adoption, par tous, de pratiques EAH adéquates. Ces réponses ciblent essentiellement les

campes de déplacés forcés - formels ou informels - et plus généralement les zones et/ou structures d'accueil et de soins des populations affectées par les crises.

3. Soutenir et/ou renforcer les services publics EAH

Dans les contextes de crises de longue durée (> 5 ans) et/ou les contextes dégradés où l'accès se voit réduit aux seuls acteurs humanitaires, SOLIDARITÉS INTERNATIONAL travaille en étroite collaboration avec les acteurs du développement et les autorités locales afin de soutenir et/ou renforcer les services publics EAH, dans une logique d'appui au relèvement futur de ces zones. **Ainsi, outre les dimensions technique et sociale, la recherche d'une viabilité économique et organisationnelle, ainsi que le renforcement de la gouvernance et des capacités locales guident ce type de réponse.** Il s'agit essentiellement d'interventions structurelles et préventives, ciblant spécifiquement les services publics, dans des contextes dégradés faisant face

à des épidémies (Choléra / Maladie à virus Ebola) et/ou des afflux massifs de déplacés forcés. Il peut s'agir également de transformation de zones d'accueil temporaires en lieu de vie durable.

À noter que ces trois réponses peuvent coexister dans une même zone au même instant, et que les modalités opérationnelles doivent être adaptées de manière dynamique en fonction de la dégradation du contexte, des conditions d'accès, des mouvements de population et des besoins des différents groupes sociaux et communautés en présence.

Enfin, comme illustré ci-dessus, le témoignage et le plaidoyer sont au cœur de cette logique d'intervention, ce afin d'appeler à la mobilisation de tous les partenaires (opérationnels et financiers) et maximiser ainsi l'impact des interventions par une amélioration progressive et continue de la pertinence et de la qualité des réponses proposées.

1 Et/ou le niveau de service "limité" de l'échelle EAH du JMP - <https://washdata.org/>
2 <https://washdata.org/>

Outre cette logique d'intervention, les réponses EAH de SI se caractérisent systématiquement par les six (06) principes d'intervention ci-après.

Ils constituent les 6 piliers EAH de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE.

1 La santé publique, fil rouge des interventions EAH de SI

Reconnaissant les conséquences sur la santé et le bien-être des populations du manque d'accès à des services d'eau potable d'assainissement et d'hygiène de qualité, les réponses EAH proposées par SI recherchent systématiquement un impact fort sur la prévalence des maladies et épidémies d'origine hydrique. À ce titre, SI s'engage à (i) collaborer étroitement avec les acteurs de santé, (ii) à contribuer fortement à l'amélioration des systèmes de surveillance épidémiologiques, (iii) à cibler et prioriser ses interventions sur la base de données épidémiologiques, (iv) ainsi qu'à suivre la performance de ses programmes EAH sur la base d'indicateurs de santé publique.

2 Les bénéficiaires au centre des réponses EAH

Dans cet objectif de santé publique, les interventions EAH de SI cherchent prioritairement à (i) maximiser l'adhésion des populations aux services proposés, (ii) favoriser l'adoption durable de pratiques d'hygiène adéquates et (iii) assurer la protection de ses bénéficiaires. À ce titre, la conception centrée sur l'utilisateur, les processus participatifs, les mécanismes de consultation, les approches itératives et le recours aux sciences humaines sont des piliers des pratiques programmatiques EAH de SI.

3 L'amélioration progressive des réponses EAH via l'analyse situationnelle en continue

SI s'engage à réaliser des programmes humanitaires efficaces, pertinents et adaptés aux besoins et temporalité des crises. Ainsi, avant d'être mise en œuvre, chaque intervention repose sur une analyse situationnelle préliminaire du contexte et des besoins, y compris en situation d'urgence¹, régulièrement actualisée et complétée afin de permettre une adaptation des modalités opérationnelles. Par ailleurs, SI encourage fortement l'innovation et la recherche dans ses contextes d'intervention afin de proposer des approches nouvelles optimisant la qualité, l'efficacité et la pertinence des réponses mise en œuvre.

4 Des réponses anticipant systématiquement les sorties de crises

Reconnaissant que les réponses humanitaires doivent à la fois traiter les symptômes de la crise tout en posant des jalons pour le relèvement², SI s'engage à développer systématiquement trois (03) outils d'aide à la gestion, l'exploitation et le suivi des services EAH, à savoir : les comptes d'exploitation prévisionnels des services EAH, (ii) les plans d'entretien et maintenance des infrastructures inclus dans ces services et (iii) la clarification des rôles, responsabilités, droits et devoirs des parties en présence, ce dans un objectif de viabilité technique, économique et organisationnel des services EAH soutenus et/ou renforcés.

5 Le renforcement de capacités au cœur de l'action

Par ailleurs, SI met au cœur de ses interventions le transfert de connaissances et le renforcement de capacités des acteurs locaux. À ce titre, les interventions de SI, dans une logique partenariale forte, incluent systématiquement (i) un état des lieux des besoins et des demandes de renforcement de capacité des individus et des organisations en présence, (ii) l'élaboration et la mise en œuvre de plans de formations privilégiant les actions de proximité (programme de coaching notamment,) et (iii) l'évaluation des acquis et effets de ces programmes, dans un objectif d'ajustement et d'amélioration continue.

6 Un soutien fort aux efforts de coordination et partage de connaissance

Enfin, adhérant au principe que la coordination des interventions humanitaires est indispensable à la qualité de l'aide fournie³, SI s'engage à contribuer à l'amélioration continue des mécanismes de coordination en participant activement aux Global WaSH Cluster et autres initiatives du secteur. Sur le terrain, SI est ainsi un interlocuteur clé au sein des mécanismes de coordination nationaux et locaux, et échange de façon proactive les informations relatives à ses opérations.

¹ Cadre opérationnel SOLIDARITÉS INTERNATIONALE – Document de positionnement – septembre 2016.

² Rapport *Pathway for Peace* de la Banque Mondiale et des Nations Unies – mars 2018.

³ Cadre opérationnel SOLIDARITÉS INTERNATIONALE – Document de positionnement – septembre 2016.



CONTACT

SOLIDARITÉS INTERNATIONALE

Aude LAZZARINI

Responsable du Pôle EAH
alazzarini@solidarites.org

info@solidarites.org

Rédaction

Direction des Opérations Adjointe aux Programmes

Conception

Frédéric Javelaud - Avril 2020

Illustration

Aude Lazzarini et Suricats Consulting

Creative Commons



Ce document est sous Licence publique Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 4.0 International.